

Évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal

Ligne de la **Mauricie-Lanaudière** à 315 kV

INFORMATION-DÉCISION • Mai 2010

Le réseau à 315 kV du nord-est de la région métropolitaine de Montréal et de Lanaudière est constitué de lignes provenant des postes de la Mauricie, de Duvernay et de Boucherville.

Au fur et à mesure que se développait le réseau de transport, les réseaux à 735 kV et à 315 kV se sont retrouvés reliés l'un à l'autre à plusieurs endroits et sont devenus interdépendants. Cette situation, combinée à l'augmentation de la demande de cette région, entraîne le dépassement de capacité de certaines lignes à 315 kV, notamment les lignes qui alimentent actuellement le poste de Lanaudière.

Afin de remédier à cette situation, Hydro-Québec TransÉnergie projette de réaménager le réseau à 315 kV et de le séparer du réseau à 735 kV.

Ainsi, le poste de la Mauricie remplacera le poste de Duvernay comme source d'alimentation du poste de Lanaudière. À cette fin, il faudra construire une ligne d'environ 5 km qui permettra de raccorder le poste de Lanaudière à la ligne existante en provenance du poste de la Mauricie. L'alimentation du poste de Lanaudière sera dorénavant indépendante de la boucle métropolitaine du réseau de transport, et le poste pourra compter sur une alimentation de réserve en provenance du poste de Duvernay.

Ce projet s'inscrit dans le plan d'évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal.

Hydro-Québec TransÉnergie a confié à Hydro-Québec Équipement le mandat de réaliser les études d'avant-projet ainsi que les travaux de construction relatifs à ce projet.



Ligne de la Mauricie-Lanaudière à 315 kV

Une démarche méthodique

Depuis l'été 2009, Hydro-Québec réalise des études environnementales et techniques dans le but d'élaborer un tracé de ligne de moindre impact sur les milieux naturel et humain. En outre, les préoccupations et les commentaires exprimés lors des activités d'information et de consultation publique ont été intégrés dans l'analyse des tracés.

La présence d'un quartier résidentiel de chaque côté de l'autoroute 31, la densité du milieu bâti autour des rangs, tant du côté de Saint-Thomas que du côté de Saint-Paul, ainsi que la valeur accordée au parc industriel en périphérie du poste de Lanaudière et aux terres agricoles constituent des éléments sensibles à l'implantation d'une ligne.

Par contre, la présence de la ligne à 120 kV et de l'autoroute 31 offre les meilleures possibilités d'élaboration de tracés de moindre impact de toute la zone d'étude.

Tracé retenu

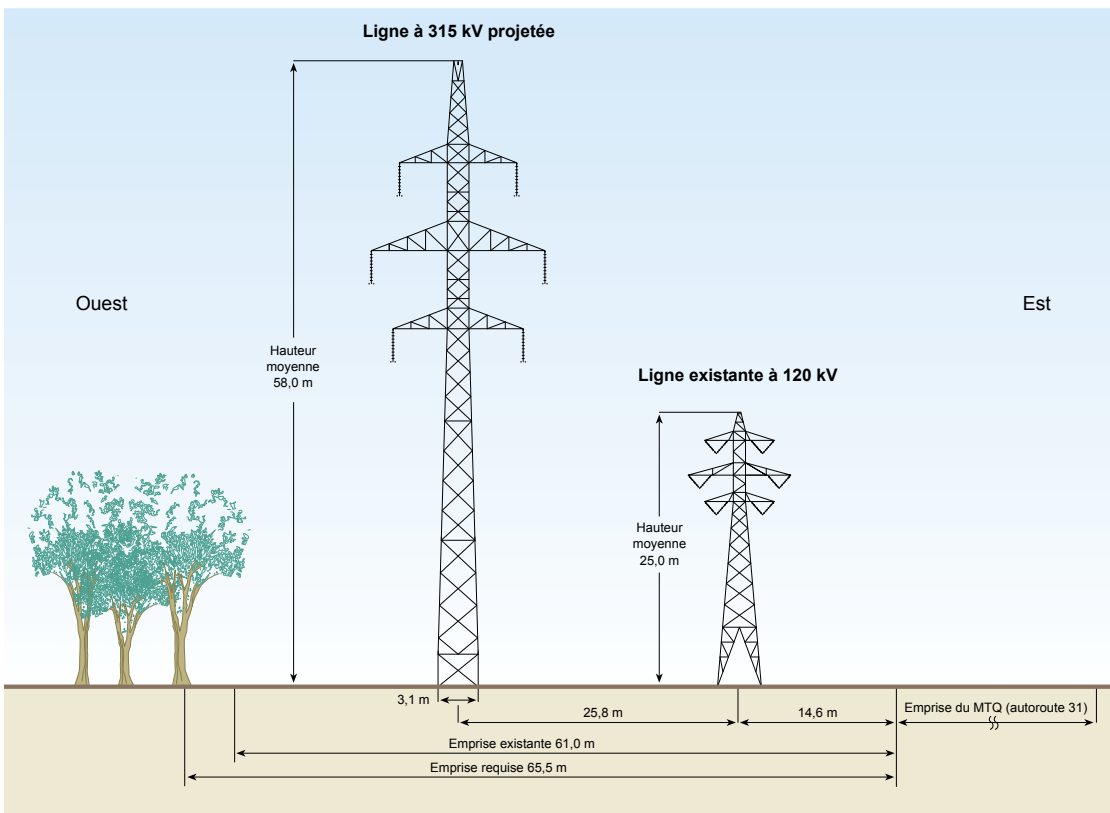
À partir du poste de Lanaudière, le tracé retenu traverse le parc industriel Nazaire-Laurin sur 800 m en longeant l'autoroute 31.

Puis il croise l'autoroute en diagonale et longe ensuite la ligne à 120 kV existante du côté ouest jusqu'à la jonction avec la ligne à 315 kV. En croisant l'autoroute, ce tracé permet de conserver l'écran boisé qui se trouve entre le quartier résidentiel et l'autoroute 31, du côté ouest. Il permet également d'éloigner les pylônes de traversée de ce quartier résidentiel comme de celui de Saint-Thomas, du côté est, et de limiter l'impact visuel pour les résidents. À l'ouest de l'autoroute, le tracé s'insère dans l'emprise existante d'Hydro-Québec.

Le tracé se situe à la limite des parcs Pierre-Charbonneau et Georges-Rondeau ainsi que du Club de golf Base de Roc. Il passe en zone agricole protégée sur 4,6 km, dont 2,8 km sont des terres boisées, puis longe les bassins de la station d'épuration des eaux usées.

Les pylônes de la ligne projetée seront juxtaposés à ceux de la ligne à 120 kV existante, ce qui constitue un avantage sur le plan visuel.

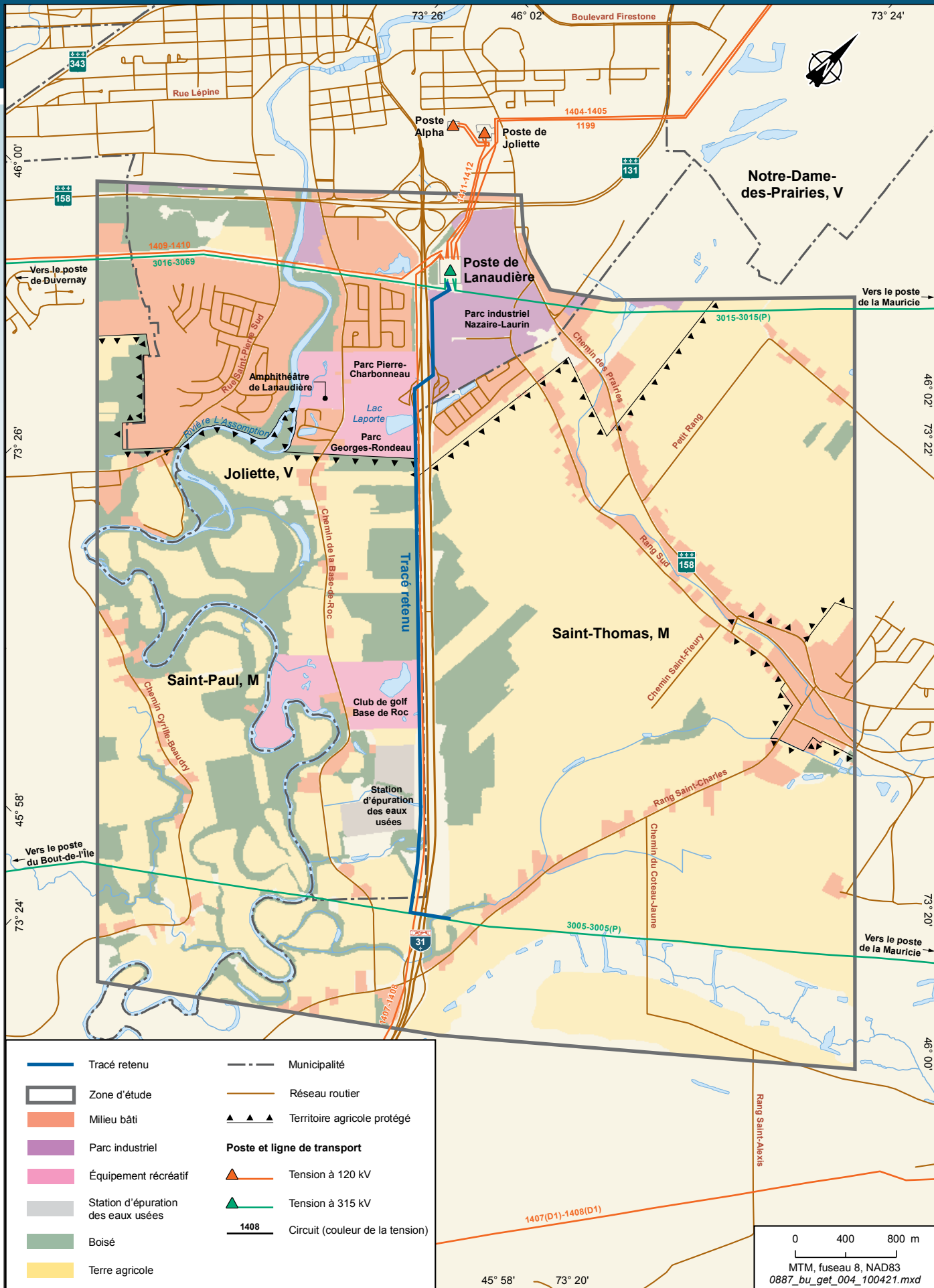
Les études environnementales et techniques montrent que ce tracé est celui qui cause le moindre impact sur le milieu humain et sur le paysage. En effet, il ne requiert l'acquisition d'aucune résidence. De plus, la juxtaposition de la ligne projetée à une ligne existante à l'intérieur d'une servitude déjà détenue par Hydro-Québec évite l'ouverture d'un nouveau couloir dans la zone d'étude.













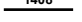



Caractéristiques de la ligne

La ligne à 315 kV de la Mauricie-Lanaudière sera biterne, c'est-à-dire qu'elle aura deux circuits.

Dans les sections rectilignes du tracé, on utilisera des pylônes à encombrement réduit, particulièrement appréciés en milieu agricole et dont la silhouette convient bien au milieu urbain. Aux points d'angle, on utilisera des pylônes à quatre pieds ou des pylônes tubulaires. La ligne projetée sera juxtaposée à une ligne existante. Elle pourra résister à des charges de 45 mm de glace et à des vents de 105 km/h.



- | | |
|--|--|
|  Tracé retenu |  Municipalité |
|  Zone d'étude |  Réseau routier |
|  Milieu bâti |  Territoire agricole protégé |
|  Parc industriel | Poste et ligne de transport |
|  Équipement récréatif |  Tension à 120 kV |
|  Station d'épuration des eaux usées |  Tension à 315 kV |
|  Boisé |  1408 Circuit (couleur de la tension) |
|  Terre agricole | |

0 400 800 m
 MTM, fuseau 8, NAD83
 0887_bu_get_004_100421.mxd

Mesures d'atténuation

Les travaux de construction, l'installation et la présence même de nouveaux équipements électriques entraînent des impacts sur l'environnement.

Hydro-Québec prend les mesures nécessaires pour atténuer ces impacts et intégrer la nouvelle ligne dans son milieu, notamment en respectant l'*Entente sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier* (Entente Hydro-Québec/UPA).

L'entreprise veille notamment à la protection des terrains et des voies de circulation pendant les travaux et à leur remise en état par la suite. Elle prend également des mesures pour réduire les nuisances telles que le bruit et le trafic lourd pendant la construction. Pendant les travaux de construction et la remise en état des lieux, Hydro-Québec assure une surveillance environnementale afin que les mesures d'atténuation soient mises de l'avant comme convenu.

Participation du public

Dès août 2009, Hydro-Québec a informé et consulté les différents publics concernés par le projet : représentants officiels des collectivités, responsables de l'aménagement du territoire, partenaires de l'activité économique et citoyens.

Les préoccupations exprimées au cours des activités d'information et de consultation publique tenues en août 2009 et en mars 2010 ont été intégrées dans le processus d'évaluation des tracés de lignes présentés.

Lorsqu'Hydro-Québec aura obtenu les autorisations gouvernementales nécessaires à la réalisation du projet, elle en informera les publics concernés afin de leur expliquer le déroulement des travaux de construction.

Programme de mise en valeur intégrée

Hydro-Québec souhaite que la réalisation de ses nouveaux projets de lignes et de postes soit une occasion de participer au développement des communautés d'accueil. Elle met donc à leur disposition, par le biais de son Programme de mise en valeur intégrée, une somme équivalente à 1 % de la valeur initialement autorisée des nouvelles installations admissibles. Ce montant s'applique à des initiatives qui ont pour but d'améliorer le cadre de vie de la communauté.



Calendrier

Information sur le tracé retenu	Printemps 2010
Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement	Automne 2010
Autorisations gouvernementales	Hiver 2011-2012
Construction	Printemps – automne 2014
Mise en service	Automne 2014

Pour plus d'information

Ligne **Info-projets**
1 800 465-1521 poste 6022

Pierre-E. Dupuis

Conseiller – Relations avec le milieu
Direction régionale – Laurentides
333, boulevard Jean-Paul-Hogue, 1^{er} étage
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 6Y3

Télécopieur : 450 565-2133

Courriel : dupuis.pierre.e@hydro.qc.ca

www.hydroquebec.com/projets